



# GUIDE PRATIQUE

ÉDITION 2021

**ÊTRE JEUNE À RONCHIN**

POUR TOUT SAVOIR SUR LES SERVICES  
PROPOSÉS AUX ENFANTS & ADOS  
QU'ILS SOIENT À L'ÉCOLE OU EN VACANCES



VILLE DE RONCHIN

# LOCALISATION DES STRUCTURES

## Quartier du Petit Ronchin

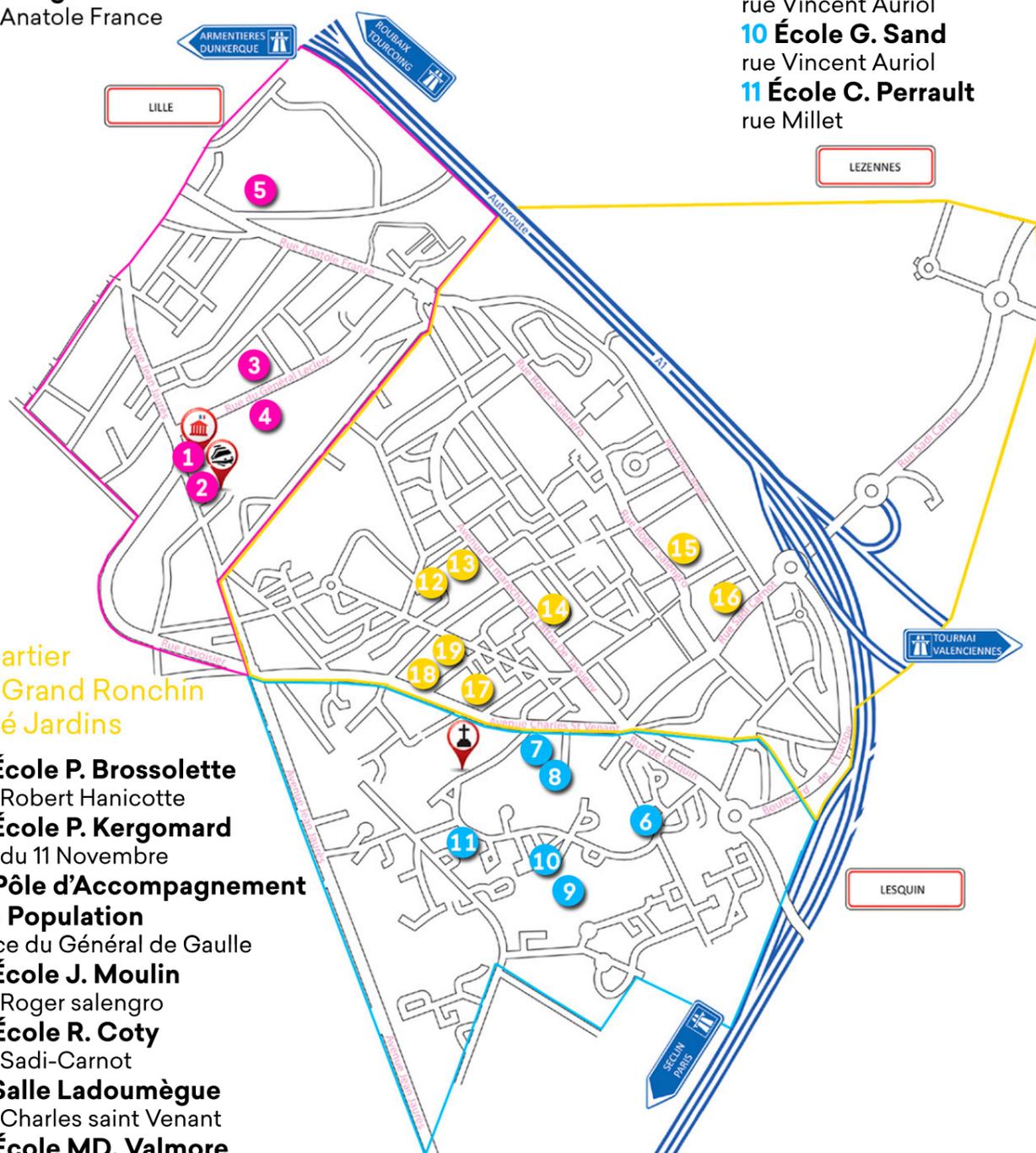
- 1 Hôtel de Ville**  
650, avenue Jean Jaurès
- 2 Salle Couderc**  
avenue Jean Jaurès
- 3 École J. ferry - S. Lacore**  
rue du Général Leclerc
- 4 Maison des Jeunes G. Bedos**  
rue du Général Leclerc
- 5 Collège A. France**  
rue Anatole France

## Quartier du Champ du Cerf

- 6 École A. Samain**  
rue Alfred de Musset
- 7 Collège Gernez-Rieux**  
rue Charles saint Venant
- 8 Salle Nio-Louchart**  
rue Charles saint Venant
- 9 Centre Social  
Maison du Grand Cerf**  
rue Vincent Auriol
- 10 École G. Sand**  
rue Vincent Auriol
- 11 École C. Perrault**  
rue Millet

## Quartier du Grand Ronchin Cité Jardins

- 12 École P. Brossolette**  
rue Robert Hanicotte
- 13 École P. Kergomard**  
rue du 11 Novembre
- 14 Pôle d'Accompagnement  
à la Population**  
place du Général de Gaulle
- 15 École J. Moulin**  
rue Roger salengro
- 16 École R. Coty**  
rue Sadi-Carnot
- 17 Salle Ladoumègue**  
rue Charles saint Venant
- 18 École MD. Valmore**  
rue J. Ferry
- 19 École G. Mollet**  
rue J. Ferry



# ÉDITO



Chères Ronchinoises, chers Ronchinois,

L'offre jeunesse est une priorité de notre commune et elle s'inscrit dans une dynamique ambitieuse de déploiement d'actions répondant aux attentes de tous les jeunes ronchinois. Nous l'avons voulue particulièrement qualitative, variée et adaptée à chaque âge.

Participer à des activités et des sorties culturelles ou sportives, prendre part à un atelier musique, se faire accompagner dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, être aidé pour l'obtention du BAFA ou pour la réalisation d'un projet, ou encore tout simplement passer de bonnes vacances au sein des accueils de loisirs... autant d'actions variées que la politique jeunesse de notre équipe municipale développe à l'intention des enfants et des jeunes pour assurer leur épanouissement tout en évoluant au gré de leurs attentes.

Que ce soit à l'école, sur les temps périscolaires mais également pendant les vacances, les jeunes ronchinois sont accueillis, encadrés et accompagnés. Ce sont également plusieurs services à destination des parents que nous proposons avec le "Portail Famille" afin de faciliter toujours plus l'accès à ces différentes prestations.

Isabelle Delacroix, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, les services de la Ville, ainsi que l'ensemble de nos partenaires et associations locales travaillent en transversalité pour vous offrir ce panel d'activités et de services et je les en remercie. Un grand merci également aux différents intervenants et animateurs de notre Ville qui attendent vos enfants avec enthousiasme !

Je vous invite donc désormais à parcourir ce guide dans lequel vous trouverez toutes les informations pratiques concernant les activités proposées à des tarifs que nous avons souhaité accessibles à toutes les familles ronchinoises.

Bonne lecture !

**Patrick GEENENS**

Maire, Vice-Président  
de la Métropole  
Européenne de Lille

# LES JOURS D'ÉCOLE

Pour les 3-11 ans

## L'ACCUEIL DU MATIN (AVANT L'ÉCOLE), L'ACCUEIL DU SOIR (APRÈS L'ÉCOLE) :

Vous avez besoin d'un accueil spécifique avant ou après l'école ? La Ville de Ronchin offre des solutions pour que votre enfant soit pris en charge par des professionnels de l'animation.

**Le matin de 7h00 à 8h45 (de 7h00 à 8h30 pour les écoles G. Sand, A. Samain, C. Perrault),** les enfants profitent de nombreuses activités calmes et ludiques.

**Le soir de 16h45 à 18h30 (de 16h30 à 18h30 pour les écoles G. Sand, A. Samain, C. Perrault),** l'équipe d'animation organise des activités et propose une aide au travail personnel par des agents qualifiés (diplômé BAC+2 minimum).



## LA PAUSE MÉRIDIANNE :

Pour les écoles René Coty, Pauline Kergomard, Suzanne Lacore, Jules Ferry, Marceline Desbordes-Valmore, Pierre Brossolette, Guy Mollet et Jean Moulin, les enfants participant à la pause méridienne sont pris en charge **de 11h45 à 13h45.**

Pour les établissements scolaires Georges Sand, Albert Samain et Charles Perrault, la pause méridienne se déroule **de 11h30 à 13h30.**

Les restaurants scolaires municipaux proposent, chaque jour, des repas équilibrés répondant aux normes nationales et européennes. Une commission est chargée, avec l'aide d'une diététicienne, d'établir les menus. Ils sont communiqués aux usagers sur le site internet de la ville ([www.ville-ronchin.fr](http://www.ville-ronchin.fr) > Vie pratique > Enseignement > Menus des cantines), affichés dans les écoles et disponible sur l'application "Bonapp".

Votre enfant peut également participer à des activités sportives et ludiques organisées dans chaque structure.

**i** Pour les enfants atteints d'allergie alimentaire, un protocole d'accueil individualisé (P.A.I.) devra être fourni par la famille. La Ville pourra être amenée à demander aux parents de fournir un panier repas dans



### LES LOCAUX

Établissements scolaires	Adresse	Téléphone
J. Moulin	rue Roger Salengro	06.88.01.51.76
R. Coty	rue Sadi Carnot	06.31.99.71.33
P. Brossolette - P. Kergomard	rue Robert Hanicotte	06.88.01.53.82
S. Lacore - J. Ferry	71 et 73, rue Général Leclerc	06.88.01.99.57
A. Samain	rue Honoré de balzac	06.49.35.84.58
G. Sand - C. Perrault	rue Vincent Auriol	06.88.01.52.41
M. D. Valmore - G. Mollet	rue Jules Ferry	06.31.99.71.33



Pour que votre enfant puisse bénéficier de nos différentes prestations, un dossier d'inscription, composé d'une fiche de renseignements, d'une autorisation du droit à l'image et d'une fiche de réservation doit être complété. L'ensemble du dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site de la ville ([www.ville-ronchin.fr](http://www.ville-ronchin.fr) > Vie pratique > Enseignement > Cantine, garderie) ou directement via le portail familles (<https://ronchin.portail-familles.net>). Il est également disponible auprès du service Jeunesse.

**La réservation et/ou l'annulation doivent se faire avant le 20 du mois précédent le mois demandé.**

### Accueil périscolaire maternelle et primaire (garderie municipale)

Quotient Familial	ALSH matin ou soir unité 1/2 heure
1 à 168€	0,19€
169 à 244€	0,46€
245 à 503€	0,54€
504 à 686€	0,55€
687 à 838€	0,60€
839 à 991€	0,72€
992€ et plus	0,80€
Tarif extérieur	1,389€

### Restaurant scolaire et animation pause méridienne

Quotient Familial	Tarif maternels	Tarif primaires
1 à 168€	0,46€	0,68€
169 à 295€	1,24€	1,74€
296 à 470€	2,20€	2,68€
471 à 579€	2,44€	2,90€
580 à 686€	2,68€	3,22€
687 à 838€	2,90€	3,70€
839 à 991€	3,22€	3,94€
992€ et plus	3,44€	4,16€
Tarif extérieur	4,36€	5,42€

## LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Mené en collaboration avec la CAF et les écoles ronchinoises, ce dispositif réunit des enfants du CE1 à la 3<sup>ème</sup> ayant des difficultés scolaires particulières ou n'ayant pas d'endroit approprié pour faire leurs devoirs. Les enseignants adressent le nom des enfants concernés au service Jeunesse. Après validation des familles, les enfants peuvent intégrer le dispositif.



### Pour les écoles élémentaires :

-Restaurant Lacore/Ferry, pour les jeunes résidant dans le secteur de la Mairie : **de 17h00 à 18h00**

-Restaurant Valmore/Mollet, pour les enfants résidant dans le secteur Comtesse : **de 17h00 à 19h00**



### Pour les collégiens :

-Pôle informatique Guy Mollet pour les élèves de Gernez Rieux : **de 17h00 à 19h00**



### Pour tous :

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi, les vendredis étant réservés au volet culturel du dispositif : sorties, visites... Les intervenants possèdent tous au minimum un BAC+2.



15,45€ par an et par enfant (l'adhésion comprend l'inscription pour les collégiens, à la Maison des jeunes Guy Bedos).



**Site Lacore/Ferry :**  
06.88.01.99.57

**Site Valmore/Mollet et Collège Gernez Rieux :**  
06.88.01.47.01

# EN DEHORS DES JOURS D'ÉCOLE

Pour les 3-12 ans

## L'ACCUEIL DES LOISIRS DU MERCREDI (ALSH)

Quatre structures sont ouvertes les mercredis : le pôle Kergomard (maternel)/Brossolette (élémentaire) et le pôle Lacore (maternel)/Ferry (élémentaire) et pôle Coty (maternel)/Moulin (élémentaire).

Les accueils de loisirs du mercredi accueillent les enfants de 3 à 12 ans **de 9h00 à 17h00**.

Vous pouvez décider d'inscrire votre enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Pour un maximum de flexibilité, la Ville propose un **accueil échelonné** pour l'arrivée ou le départ de vos enfants sans conséquence sur la facturation. Les accueils échelonnés ont lieu de :

- 8h45 à 9h30 - 13h15 à 14h00

- 11h30 à 12h15 - 16h30 à 17h15

En dehors de ces créneaux d'ouverture, aucune entrée ou sortie ne sera autorisée. L'arrivée ou le départ entre **9h00 et 17h00** pourra empêcher la participation aux sorties prévues.



Les enfants doivent être scolarisés. Les inscriptions se font au sein même des structures ou via le portail familles. (<https://ronchin.portail-familles.net>).

Tarif accueil pré et/ou post (garderie)	
Quotient Familial	Base 1/2 heure
1 à 168€	0,23€
169 à 244€	0,55€
245 à 503€	0,68€
504 à 686€	0,71€
687 à 838€	0,80€
839 à 991€	0,94€
992€ et plus	1,03€
Tarif extérieur	1,54€

ALSH mercredi (en 1/2 journée ou journée complète) ALSH vacances (en journée uniquement)		
Quotient Familial	1/2 journée (uniquement mercredi)	Journée (mercredi & vacances scolaires)
1 à 369€	0,83€	1,60€
370 à 449€	1,61€	3,18€
500 à 700€	2,40€	4,80€
701 à 838€	3,58€	7,09€
839 à 991€	4,08€	8,08€
992€ et plus	4,49€	8,88€
Tarif extérieur	6,45€	12,77€

## LES ATELIERS DU MERCREDI

Des ateliers d'initiations sportives, de découvertes culturelles, et de loisirs sont proposés chaque mercredi matin, **de 9h00 à 10h30 et/ou de 10h45 à 12h15**. Ils se déroulent dans chaque pôle ouvert le mercredi. Les familles peuvent choisir d'inscrire leur enfant à un ou deux ateliers. Les enfants qui fréquentent le second ou les deux créneaux ont la possibilité de rejoindre l'accueil de loisirs du mercredi. Le déplacement entre l'atelier et l'ALSH est effectué à pied et encadré par les animateurs.



L'inscription est obligatoire et est à réaliser par mail ([ateliermercredi@ville-ronchin.fr](mailto:ateliermercredi@ville-ronchin.fr)).

Atelier du mercredi		
Quotient Familial	1 atelier	2 ateliers
1 à 369€	0,41€	0,83€
370 à 449€	0,81€	1,61€
500 à 700€	1,20€	2,40€
701 à 838€	2,21€	2,57€
839 à 991€	2,53€	4,08€
992€ et plus	2,78€	4,49€
Tarif extérieur	4,00€	6,45€



# PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

## LES ACCUEILS DES LOISIRS DES VACANCES

Pendant les vacances scolaires, la ville propose aux jeunes une multitude de possibilités pour passer de bonnes vacances : activités sportives, sorties culturelles ou de loisirs, ateliers manuels...

Les enfants sont accueillis **de 9h00 à 17h00** du lundi au vendredi, en journée complète avec repas. Pour le bon déroulement des activités et des sorties, aucune dérogation ne pourra être accordée.

Pour élargir l'offre, la garderie est ouverte **de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30**.

L'accueil étant assuré jusqu'à 17h00, les enfants inscrits en garderie sont confiés au personnel de surveillance. Pour les autres, ils sont remis à leurs parents. Toutefois en cas d'absence d'un ou des parents, l'enfant pourra intégrer l'accueil, la prestation sera facturée avec une majoration de 25% du tarif.



Pour que votre enfant puisse être accueilli dans nos différents accueils de loisirs, il est nécessaire de compléter et déposer la fiche de réservation. L'ensemble du dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site de la ville ([www.ville-ronchin.fr](http://www.ville-ronchin.fr) > Vie pratique > Jeunesse) ou directement via le portail familles (<https://ronchin.portail-familles.net>). Il est également disponible auprès des services Jeunesse ou Écoles en Mairie.

\* La ville se réserve le droit de vérifier si les familles intéressées sont redevables ou non, avant d'accepter l'inscription pour les accueils de loisirs vacances.

2020 - 2021 (sous réserve de modifications)		
Vacances	Lieux	Dates d'inscription
Hiver : du 22/02 au 5/03	Lacore / Ferry Coty / Moulin Bedos	du 25/01 au 04/02
Printemps : du 26/04 au 7/05	Lieux à déterminer	du 15/03 au 01/04
Été : du 06/07 au 31/08	Lieux à déterminer	du 01/06 au 18/06
Automne : du 18 au 29/10	Lieux à déterminer	du 06/09 au 23/09
Fin d'année : du 20 au 31/12	Valmore / Mollet	du 08/11 au 25/11

## LES STAGES

Pendant les vacances scolaires, la ville peut proposer des stages de découvertes ou d'initiation afin de favoriser l'ouverture sur le monde. Les thématiques proposées sont diverses : l'art graphique, la création de BD, l'anglais, la danse, le football... Les stages sont organisés en demi-journées. Les enfants inscrits en accueil de loisirs peuvent également en bénéficier.

Stage (vacances scolaires)		
Quotien Familial	stage uniquement	stage & centre
1 à 369€	3,89€	4,69€
370 à 499€	4,69€	6,28€
500 à 700€	5,57€	7,97€
701 à 838€	6,65€	10,19€
839 à 991€	7,13€	11,17€
992 et plus	7,53€	11,97€
tarif extérieur	9,49€	15,87€

## LES SÉJOURS

Afin de favoriser les loisirs et les temps de vacances pour tous, la Ville organise chaque année plusieurs séjours pour les jeunes ronchinois (de 3 à 17 ans). Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies : équitation, jeux nautiques, jeux de plein air, découvertes... La période d'inscription (prévue dans le courant du second trimestre) sera annoncée sur le site de la Ville courant avril.

Séjour	
Quotien Familial	Base de 6 jours
1 à 369€	15,00€
370 à 499€	27,00€
500 à 700€	36,00€
701 à 838€	85,20€
839 à 991€	99,00€
992€ et plus	107,40€
Tarif extérieur	153,60€



## EN SEMAINE

Pour les 12-17 ans

### LA MAISON DES JEUNES

#### GUY BEDOS

Lieu d'accueil privilégié pour tous les jeunes ronchinois, la MJ Bedos ouvre ses portes du lundi au samedi. Les activités sont multiples et diverses :

- Atelier Futsal (adhésion annuelle valable de septembre à juin)



Lundi **de 17h00 à 18h00**  
à la salle Couderc (6/12 ans)

Mardi **de 17h00 à 18h00**  
à la salle Couderc (10/15 ans)

Samedi **de 9h00 à 10h30**  
à la salle Nio (6/12 ans)

Samedi **de 10h30 à 12h00**  
à la salle Nio (à partir de 10 ans)

- Accueil de loisirs **le mercredi de 14h00 à 19h00**  
**et le samedi une fois par mois de 14h00 à 18h00**  
avec de nombreuses activités telles que baptême de l'air, escalade, laser game, bowling, paddle, VTT..., et aussi de loisirs comme la création de fresque, de meubles customisés, d'ateliers vidéo...

Les jeunes participent également à de nombreux projets dans le cadre de l'Agenda 21 et en collaboration avec le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, les accueils de loisirs, le service culture ou la Métropole Européenne de Lille.



Adhésion annuelle de 15,45€ valable de septembre à juin.

## EN VACANCES

Pour les 12-17 ans

### LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les pré-ados et ados peuvent être inscrits pendant les vacances scolaires à l'accueil de loisirs. Les activités choisies s'intègrent dans un projet pédagogique afin de rendre les jeunes responsables et acteurs de leurs vacances. Les animateurs proposent des activités structurantes et citoyennes pour que chacun puisse s'amuser et s'épanouir.

Activités : Travaux manuels, hip-hop, ateliers sportifs, natation, VTT, jeu en réseau, informatique, vidéo, sorties,...



2019 - 2020		
Vacances	Lieux	Dates d'inscription
Hiver : du 22/02 au 05/03	MJ Bedos	du 25/01 au 04/02
Printemps : du 26/04 au 07/05	MJ Bedos	du 15/03 au 01/04
Été : du 06/07 au 31/07	MJ Bedos	du 01/06 au 18/06
Automne : du 18 au 29/10	MJ Bedos	du 06/09 au 23/09

Centr'Ados		
Quotien Familial	sans repas	avec repas
1 à 369€	1,52€	2,00€
370 à 499€	3,12€	3,60€
500 à 700€	4,32€	4,80€
701 à 838€	6,32€	9,60€
839 à 991€	7,12€	10,48€
992 et plus	7,76€	11,52€
tarif extérieur	11,12€	17,76€

## LE SERVICE JEUNESSE, C'EST AUSSI...

### LE B.A.F.A

#### (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEURS)

Le diplôme du B.A.F.A. permet d'encadrer des enfants et des adolescents sur différents temps d'activités. La Ville de Ronchin peut accorder une aide financière aux jeunes ronchinois(es) à partir de 17 ans, appartenant à un foyer non imposable, pour intégrer une formation au B.A.F.A.

Cette aide correspond à une avance pour la prise en charge du coût de la formation théorique que le jeune devra restituer après sa période de stage pratique rémunéré.

✎ Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les jeunes doivent adresser à l'attention de Monsieur le Maire, une lettre de motivation et la copie de l'avis de non-imposition en cours. Une période de pré-stage sera organisée afin de vérifier les motivations des jeunes et leur aptitude à intégrer une formation au B.A.F.A.

📞 03.20.53.46.15

### LE C.L.A.P

#### (COMITÉ LOCAL D'AIDE AUX PROJETS)

Vous êtes porteur d'un projet culturel, sportif, humanitaire et vous avez entre 16 et 25 ans ?

Le Comité Local d'Aide aux Projets est un outil pédagogique au service des jeunes permettant la réalisation de projet, qu'il soit individuel ou collectif, à caractère économique ou non. Le C.L.A.P. propose un accompagnement individualisé qui peut prendre trois formes : un soutien logistique, un soutien technique et, sous certaines conditions, un soutien financier.

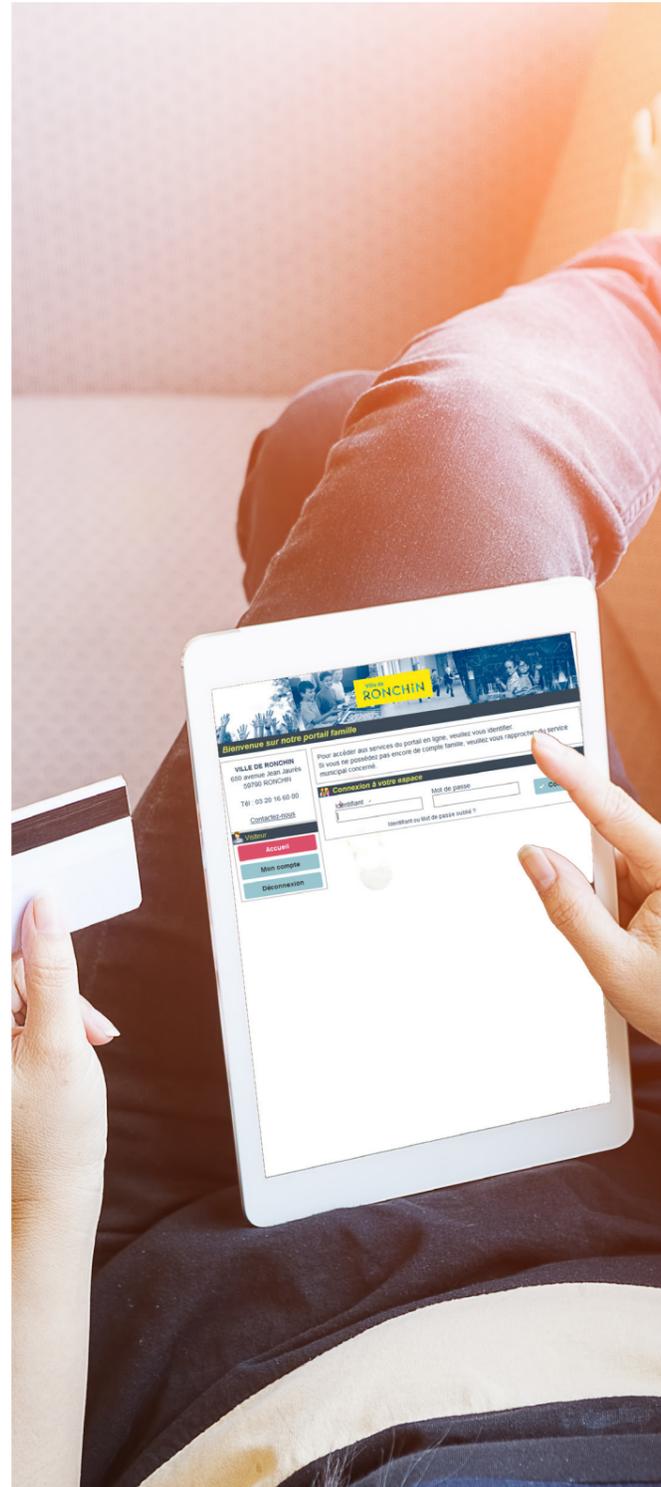
📞 03.20.53.46.15



### LE PORTAIL FAMILLES

Depuis janvier 2016, le portail familles propose aux usagers des activités extra scolaires (ALSH du mercredi) et périscolaires (cantine et garderie) de régler en ligne les factures via un paiement sécurisé. Les familles peuvent également y réserver les prestations municipales. Les personnes ayant déjà communiqué leur adresse mail ont reçu dès l'activation du service leur identifiant et leur mot de passe temporaire.

📞 <https://ronchin.portail-familles.net>  
03.20.53.46.15



### NOS PARTENAIRES

#### LE PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT À LA POPULATION (PAP) :

Activités proposées :

- Futsal, chaque dimanche après-midi pour les jeunes de 10 à 13 ans.
- Pancrace, discipline de combat grec mélangeant le jujitsu brésilien et la boxe thaï, proposé le dimanche après-midi, en deux groupes, pour les jeunes de 10 à 14 ans et de 16 ans et + ainsi que le mercredi après-midi, tout public.

Ces activités sont encadrées par des animateurs diplômés d'état.

📞 03.20.52.26.03  
[pap@ville-ronchin.fr](mailto:pap@ville-ronchin.fr)

#### LE CENTRE SOCIAL DE LA MAISON DU GRAND CERF :

- Accompagnement scolaire pour les élèves en élémentaire (programme à demander).
- Accueils de loisirs pendant les mercredis et les vacances pour les enfants de 3 à 11 ans.
- Spectacles, loisirs tout public...

📞 03.20.88.15.45



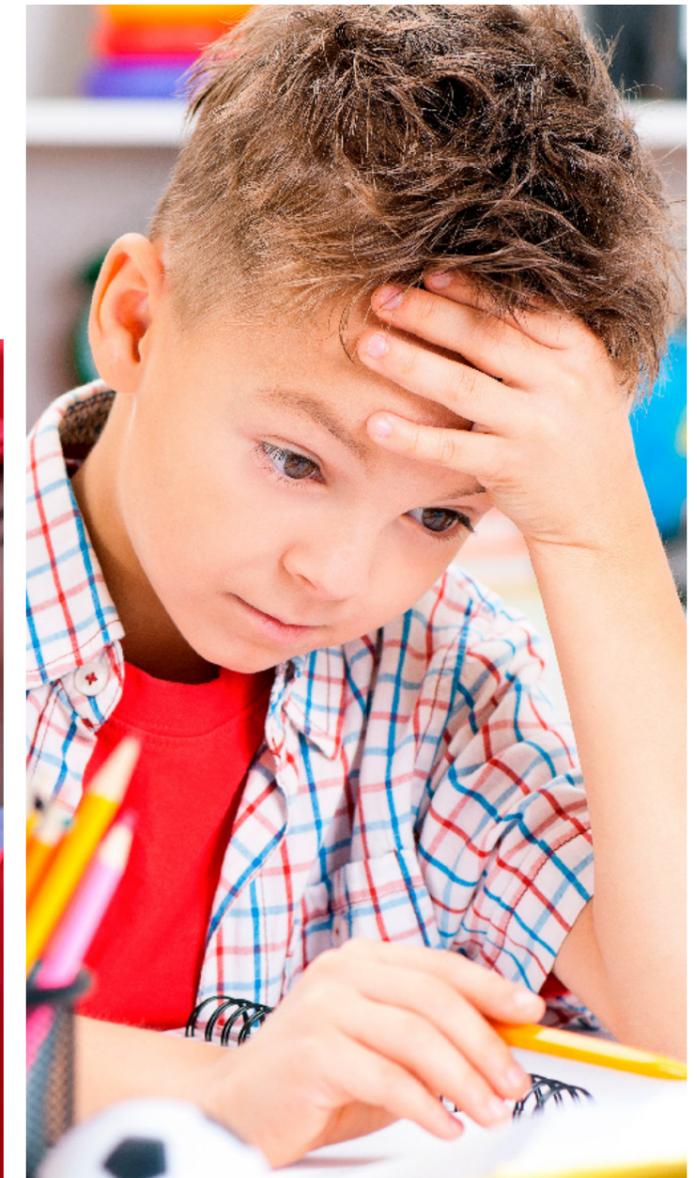
### LE D.R.E

#### (DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE)

Financé par des crédits de la Politique de la Ville, le DRE est un programme de prévention et d'accompagnement qui s'adresse aux enfants âgés de 2 à 16 ans et à leurs familles.

Les actions individuelles et/ou semi-collectives menées par les équipes de réussite éducative sont variées et s'inscrivent dans le cadre d'un parcours individualisé de l'enfant et de l'adolescent sur des thématiques telles que l'accompagnement scolaire, la lutte contre le décrochage scolaire, la parentalité, le vivre ensemble, l'ouverture culturelle et sportive, l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Depuis 2018, la Ville de Ronchin finance un **Dispositif de Réussite Éducative Local (DREL)** afin d'accompagner tous les enfants ronchinois, sans critère géographique, sur les mêmes thématiques.





**MAIRIE DE RONCHIN**

650, avenue Jean Jaurès - 03.20.16.60.00

[www.ville-ronchin.fr](http://www.ville-ronchin.fr) - Facebook : [Ville de Ronchin](#)

**SERVICE JEUNESSE**

58, rue du Général Leclerc - [jeunesse@ville-ronchin.fr](mailto:jeunesse@ville-ronchin.fr) - 03.20.53.46.15